

Communiqué de presse – Vendredi 4 octobre 2013

**Communiqué de presse GIE Tahiti Tourisme
Relatif au rapport de la chambre territoriale des comptes pour la période
de gestion du groupement 2005-2011**

Le rapport d'observations définitives de la Chambre territoriale des comptes relatif à la gestion du GIE Tahiti Tourisme de 2005 à 2011 a fait l'objet d'une discussion à l'ordre du jour du Conseil d'administration du groupement mardi 1^{er} octobre 2013.

Le GIE Tahiti Tourisme prend acte de l'ensemble des éléments soulevés dans ce document.

Il est essentiel de préciser qu'il s'agit de la période 2005-2011 et que déjà, une grande partie de ces éléments ont d'ores et déjà été traités dans le cadre d'une restructuration profonde et exemplaire du groupement :

- Systématisation de la mise en concurrence des prestataires pour toutes les actions : choix du mieux-disant,
- Reprise en main du contrôle et du suivi des bureaux à l'international (validation des engagements détaillés en amont par le siège, reporting mensuel, transmission de tous les justificatifs de dépenses),
- Cost killing : renégociation ou rupture de l'ensemble des contrats signés par le GIE Tahiti Tourisme,
- Mesure, contrôle et suivi de la performance : systématisation de la signature de conventions pour encadrer les partenariats et les prestations en imposant :
 - Paiement uniquement sur justificatif de la dépense & sur présentation du bilan ;
 - Bilan qualitatif et quantitatif et recommandations pour l'année suivante ;
 - Pénalités financières si retard et/ou obligations non remplies ;
 - Chaque franc investi est contrôlé et validé avant engagement de la somme ;



- Passage d'une gestion comptable a posteriori à une gestion d'engagements a priori ;
- Mise en place de nouveaux tableaux de bords ;
- Mutualisation des moyens sur les marchés (stand unique Europe, campagne de communication etc.).

Focus sur la masse salariale :

- Diminution de la masse salariale de l'ordre de 100 000 000 FCP entre 2011 et aujourd'hui dans le cadre d'un plan social.
- La masse salariale représente aujourd'hui 13% du budget global du groupement.
- Mise en place d'une politique de GRH :
 - diminution de certains salaires,
 - mutualisation de postes,
 - diminution de la provision de congés et de retraite,
 - modification de certains avantages intégrés dans l'accord d'entreprise,
 - forte diminution des frais de déplacement (limitation du nombre de missions hors du siège, remboursement des frais de mission sur présentation des justificatifs et dans le respect d'un plafond, voyage en classe économique, baisse de 11 000 000 FCP entre 2010 et 2013).

Remarques :

- Rappelons que le tourisme, hors aérien, représente 40 milliards FCP de chiffre d'affaires, 10 000 emplois directs et indirects.
- 50% du budget du GIE TT provient directement des touristes au travers de la Redevance de Promotion Touristique. Les 50% restants proviennent d'une subvention du Pays.
- Les agents du groupement effectuent au quotidien des tâches au profit de la promotion de la destination (pilotage et coordination d'actions de promotion et de communication sur les marchés, organisation ou soutien d'événementiels locaux, animation et suivi web destination, réflexion



marketing destination, organisation de voyages de presse au profit d'environ 600 journalistes internationaux à hauteur d'une contrevaletur publicitaire de 10 milliards FCP par an, soutien au réseau de vente de la destination au travers de voyage de familiarisation et de la formation d'agents de voyage notamment, accueil physique et information d'environ 60 000 touristes par an).

- Les 4/5^{ème} de l'équipe est dédié à la promotion, à la communication, à l'accueil, à l'information et à l'animation soit le cœur de métier et les missions du groupement. Les fonctions supports ne représentent qu'1/5^{ème} de l'équipe (juridique, financier, moyens généraux, RH).

Pour conclure :

- Les profondes améliorations mises œuvre nécessitent d'être poursuivies par la prise de mesures d'ores et déjà identifiées et en cours de finalisation, mais la majeure partie du travail a été effectuée, notamment durant l'année 2012.
- Le groupement souhaite se tourner vers l'avenir et fort de sa nouvelle organisation, en étroite collaboration avec les instances du Pays et les professionnels du tourisme, avancer sur les projets structurants qu'il pilote au profit de la destination.

Pour tout complément d'information, contactez :

Alice IZAL – Chargée de communication

Tél : 50 57 19 – 75 73 31 Fax : 43 66 19 - email : aizal@tahiti-tourisme.pf

Accueil et Information – Tél: 50 57 11 – 50 57 12 info@tahiti-tourisme.pf

Visitez notre site www.tahiti-tourisme.pf